

Merci aux **directeurs** de bien vouloir faire suivre à leurs **adjoints**. *L'actu 67* *bleue* *l'actu nationale* *rouge*



Carte scolaire, APC, expérimentation « Hamon »

Voir le compte-rendu du CTSD d'hier [ICI](#)

CAPA-SH : La date de détermination des futurs stagiaires repoussée au 14 juin...



Face à l'absence d'informations claires sur le futur master qui sera désormais adossé au CAPA-SH, le SE-Unsa 67 obtient le report de la date de détermination des stagiaires. En savoir plus

[ICI](#)



ISAE : 2^{ème} versement à venir !

Grâce à l'action initiée par le seul SE-Unsa, une nouvelle indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves (ISAE) est désormais versée aux enseignants du 1^{er} degré, dans leur grande majorité.

Le solde (200 euros brut) sera versé sur la paie de juin ou juillet selon que vous soyez en activité ou en congé ou à temps partiel. Le SE-Unsa n'oublie pas les exclus pour lesquels il continue à se battre dans le cadre des chantiers-métiers qui se poursuivent. C'est qui le syndicat utile ?

Mouvement : cap sur les participations exceptionnelles, maintiens et temps partiels

→ 12 juin : Etude des **maintiens et temps partiels**.

Les affectations suite à appels à candidature sur **directions** et **postes ASH** vacants à l'issue du 1^{er} temps seront aussi examinées le 12 juin et validées le 26 juin.

→ 26 juin : CAPD de validation des temps partiels, maintiens et **2^{ème} phase informatisée**.

La suite du calendrier [ici](#)

Bien suivi et bien informé : la [fiche de suivi](#) est indispensable ! Tout le nécessaire est sur notre site [ICI](#). L'équipe du SE-Unsa est sur le pont pour vous renseigner au 03 88 84 19 19.



Pré- rentrée : reçu au Ministère lundi 26 mai, le SE-Unsa demande zéro récup !

Le SE-Unsa ne peut accepter d'un ministre de l'Éducation nationale qu'il gère à la petite semaine cette affaire, pour éviter de fâcher quelques syndicats jusqu'au-boutistes dont les arguments corporatistes sont indéfendables !

Pour le SE-Unsa, ce sera zéro récup, et c'est ce que nous avons exigé au Ministère. [En savoir plus](#)

Éducation prioritaire, REP et REP+...

[Tout savoir](#)

Exprimez-vous !



Qualité de vie au travail, reconnaissance, aspirations : construisez l'avenir de notre métier.

Prenez la parole [ICI](#)



Retraite instit/PE : pour le droit à partir dès l'âge légal. La pétition [ICI](#)



Baromètre des métiers de l'éducation, à l'initiative de l'Unsa-Éducation, deuxième session cette année.

Il s'étoffe peu à peu des avis de l'ensemble des professionnels de l'Éducation nationale pour donner la température de la profession. Et vous enseignants du 1^{er} degré, y avez-vous contribué cette année ? **Je participe au Baromètre**



Adhésion anticipée : Adhérez maintenant, payez après la rentrée !

Pour être considéré comme adhérent dès aujourd'hui, optez pour l'adhésion anticipée 2014/2015. Le formulaire est [ICI](#)

Nos adhérents peuvent bénéficier d'un comité d'entreprise [ICI](#)

Notre **site internet** est [ICI](#)
Sur **facebook** : [là](#) et **twitter** : [ici](#)

Vous ne souhaitez plus recevoir le point-info du SE-Unsa67 ? Dites-le nous par retour de mail.